

Mettre en œuvre une activité d'accueil sur l'exploitation agricole (UCARE)

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Prochaine session : du 3 au 7 février et du 20 au 24 avril 2020

CONTENU DE LA FORMATION

Organiser l'activité sur le site

- Découvrir le marché touristique, son organisation, les différents partenaires institutionnels, les labels et leurs cahiers des charges.
- Découvrir les types d'hébergement, de restauration ou d'animation, la réglementation et les moyens de création (subventions et aides).
- Découvrir et évaluer les incidences d'une activité de diversification (touristique) sur l'exploitation.
- Aborder son projet d'activité « Accueil ».

Réaliser les opérations liées à l'activité

- Estimer les temps de travaux propres à cette activité.
- Aborder les coûts d'aménagements et de financement.
- Comparer différents systèmes d'accueil à partir de visites d'exploitation.

Référent formation : laurent.vidal01@educagri.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours en salle, et de visites chez des agriculteurs. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement avec travaux pratiques sont organisées.

- Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation

- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite d'un atelier d'accueil sur l'entreprise agricole.

- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr

- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.

